

Compte rendu de l'assemblée générale du Réseau rural français du 5 avril 2011

L'assemblée générale du réseau rural a été introduite par François MOREAU, chef du service de la ruralité, de la forêt et du cheval.

Après s'être réjoui de la diversité des participants à ce réseau et de son activité développée en faveur des territoires ruraux, il a insisté sur le triple objectif poursuivi : permettre à l'activité agricole de développer sa performance, permettre un développement rural, articulé avec le développement urbain, respectueux des grands équilibres écologiques, diversifier l'économie des territoires ruraux. Les travaux du réseau rural permettent, par leurs échanges, la mise à disposition, voire l'élaboration de ressources, de mettre en synergie les acteurs et de favoriser les gouvernances de projets de territoire.

Il a également insisté sur la nécessité de rendre lisibles ces travaux, de faciliter leur appropriation par un maximum de personnes, d'organismes et de structures. Il a enfin insisté sur le sens, la finalité de cette initiative européenne. Il s'agit de relever un vaste défi, le développement des territoires ruraux dans un monde où 80% des habitants vivent dans l'espace urbain.

Le témoignage de Paulette Salles, au nom de Carole DELGA, Vice-présidente du conseil régional Midi-Pyrénées et représentante de l'ARF à la commission permanente du réseau, a rappelé la place des conseils régionaux dans le réseau rural : co-financeurs et co-pilotes dans chaque région, selon des formes différentes. Le réseau rural est à l'origine d'une production importante et d'une réflexion majeure sur les politiques publiques : désormais les réseaux régionaux entrent dans une deuxième phase de transfert où les élus pourront davantage s'impliquer.

L'organisation de la journée a été conçue de telle sorte que les exercices habituels d'une telle assemblée laissent la place au débat entre les participants, et que la parole ne soit pas réduite à celle des pilotes.

Le rapport d'activités (voir power Point) présenté conjointement par le DATAR et la DGPAAT a montré la diversité et le foisonnement des initiatives. L'année 2010 fût marquée par l'achèvement de la configuration du réseau avec la couverture de la quasi totalité du territoire national, la mise en place de la cellule d'animation, et l'achèvement d'un grand nombre de projets nés des groupes de travail thématiques. Des témoignages d'acteurs (Savoir-Faire et Découvertes, réseau rural Provence – Côte d'Azur) ont illustré le rapport d'activité.

Les échanges ont montré la convergence des démarches des acteurs et leur volonté d'approfondir les réflexions engagées. La question du transfert des résultats des travaux, largement souhaité par les co-pilotes, a été débattue : comment rapprocher cette offre de la demande réelle, des besoins ? Les « chefs de file » des groupes de travail et les régions, avec l'aide de la cellule d'animation, doivent faire remonter des projets au niveau national. Un comité de sélection rassemblant les deux pilotes et l'ASP statuera au fur et à mesure sur les choix.

La deuxième partie (après-midi) des travaux a commencé par des informations sur le nouveau site Internet par la cellule d'animation, la présentation de la démarche de construction d'un référentiel d'évaluation par Olivier DENOVAL, de l'ASP, puis l'intervention de Pascal VAN DONREN, du Contact Point (voir Power Point).

Un focus thématique sur le thème de « l'entrepreneuriat en milieu rural », a été introduit par Francis AUBERT, professeur d'économie à Agrosup, Dijon (voir PW).

Cette question fera l'objet d'un nouveau groupe de travail préfiguré dès le mois d'avril et d'ores et déjà travaillé au niveau européen. Le propos introductif et les discussions ont montré que cette question présente plusieurs facettes: pour Francis AUBERT, d'abord acte individuel, prise de risque personnelle, la création d'activité n'est pas supposée au départ relever d'une politique territoriale. Qui plus est, la création dans ce domaine ne se traduit pas nécessairement par un « plus », elle s'accompagne en général d'une « destruction ». Les interventions ont montré que nombre de territoires ruraux s'orientent vers le soutien aux activités dans deux directions : l'une pour favoriser l'émergence de services (économie dite « résidentielle ») et l'autre plutôt vers l'économie dite « productive ». Les deux n'étant pas antagonistes mais finalement conditions mutuelles. Le thème doit être approfondi, le ciblage du groupe plus précis, la référence aux situations concrètes un parti-pris de travail.

Il a été rappelé par Francis MORIN que d'autres groupes de travail étaient en prévision : le premier sur éco matériaux/éco construction, le second sur les services, et un troisième portant sur la valorisation et la meilleure intégration du programme LEADER dans le réseau.

Michel DEWIT, représentant la DG Agri de la commission européenne a salué les travaux, insisté sur l'intérêt de l'interaction qui se met en place en France entre les régions et le niveau national. Il a également rappelé qu'il était important que le réseau prouve sa valeur ajoutée dans la perspective de la future politique agricole commune.